



ANTHOLOGIE - GUILLAUME BUDÉ, MÉTHODE POUR LES HISTORIENS

06 Juin 2017

Guillaume Budé
Méthode pour les historiens
(1468-1540)

La méthode critique en histoire

Les pages qui suivent sont extraites de la **Bibliothèque humaniste idéale**. Ce sont les premières pages du *Summaire et epitome du livre De Asse*, qu'il publia en français en 1522, alors que le *De asse* avait été rédigé en latin. L'intention de vulgarisation grâce au changement de langue est évidente. Cela signifie aussi que le public « cultivé » s'intéressait à la question.

« Pour avoir une connaissance entière ou suffisante des poids, nombres et mesures du temps passé, selon la langue latine et romaine ancienne, et pareillement selon la grecque, il faut comprendre le fondement de la matière, qui est tel qu'il s'ensuit.

As

L'as était une monnaie d'airain ou de cuivre, comme l'on dit maintenant billon ou menu change, et valait un peu plus de quatre deniers tournois.

La sixième partie d'un as se nommait *sextans* et valait deux onces, car les douze onces faisaient un as, et c'était de la menue monnaie. Nous lisons dans Pline, au trente-troisième livre de *l'Histoire naturelle*, que le peuple de Rome fit une cueillette sur soi, et donna chacun un sextans, pour faire

les obsèques de Ménénius Agrippa, un sénateur romain qui pour sa grande intégrité et prudence mourut pauvre, ainsi que le dit Valère.

Quadrant

Le quart s'appelait *quadrans*, qu'on appelle encore aujourd'hui un « quadrin » à Rome, retenant le nom ancien, et les quatre valaient un as.

Et il s'appelait autrement *teruncius*, parce qu'il valait trois onces de douze, qui font la livre romaine ancienne.

Tel était le quadrant dont il est fait mention au cinquième chapitre de saint Matthieu, où le texte dit : « Tu n'en sortiras jamais jusqu'à ce que tu aies payé le dernier quadrant », ou quadrin. Et, au douzième de saint Marc, de la bonne femme qui mit dans le tronc un quadrant en deux petites pièces, qui pouvaient être comme une maille de France. Et par cela on peut estimer combien valaient cent quadrins, qui sont vingt-cinq as, qui valaient deux drachmes d'argent et demi, et la drachme vaut trois sols et six, ainsi que je montrerai.

Quadrins

Cent quadrins autrement s'appelaient sportule à Rome, et c'était une somme de deniers que les gros et riches personnages donnaient par jour à ceux qui les accompagnaient par honneur, et au matin se trouvaient à leur lever pour leur dire le bonjour, selon la coutume qui du tout n'est pas abolie aujourd'hui en France, et principalement à la cour. Et fut cette façon inventée, au lieu de donner la repue par ceux à qui il grevait de tenir maison ouverte, car les sportules étaient de moindre coût. À cette cause Auguste, qui mit bonnes ordonnances en toutes parties de la chose publique et du gouvernement des Romains, ordonna que, au lieu des sportules, c'est-à-dire des livrées, on donnerait le souper entier et droit, comme étant plus honorable et de plus grande libéralité, au contraire.

Néron, au commencement de son empire, qu'il se gouverna bien, entre autres choses fit ordonnances pour restreindre les dépenses superflues, et au lieu de la *coene* droite (car ainsi se nommait la table que tenaient les gros sénateurs et officiers) ordonna qu'on donnerait les sportules, qui étaient comme les livrées ainsi qu'il est dit. Cette somme valait

dix petits sesterces, qui sont dix carolus et demi. Et pour cette cause, Martial, se moquant de cette coutume, et taxant ceux qui étaient si misérables que se donner tant de vexation d'aller dès le grand matin courir la ville de Rome qui était si grande, et attendre à la porte longuement en hiver et en tout temps pour si peu de chose qu'étaient ces quadrins, appelle souvent cette somme « les cent misérables quadrins ».

Libella

Depuis fut faite une petite monnaie d'argent qui s'appellait *libella* qui ne valait que un as. Et ce terme signifie « petite livre ».

Denier

Après fut forgée une autre pièce qui s'appela *sestercius*, et qui valait deux as et demi ; par quoi les quatre sesterces valaient dix as qui sont dix livres d'airain.

Pour lesquelles dix livres fut depuis forgé le denier romain, qui à cette cause fut ainsi nommé parce que *deni* signifie dix.

Nummus. Sestertius

Or la façon de nombrer était telle que l'on nombrait communément par as et sesterces.

Et pour cela, bien que *numus* en latin soit proprement ce que les Grecs appellent *nomisma*, c'est-à-dire monnaie (qui peut et doit se traduire par « loi »), toutesfois *numus* et *sestercius* se prenaient vulgairement pour une même chose, à savoir pour cette pièce valant deux as et demi.

Et il est à noter que, du temps que les Romains étaient encore pauvres, on nombrait pour le plus, et on faisait les comptes par monnaie d'airain, en disant « mille d'airain, ou dix mille, ou cent mille », ainsi que fait Tite Live au dernier livre de la *Seconde guerre punique* où il dit que Scipion porta au trésor public, du pillage qu'il avait fait, cent mille livres d'argent, et donna à chaque homme de pied quarante d'airain, qu'il appelle *quadraginta aeris*. Et au second de la *Guerre macédonique* il dit : « à chaque piéton fut donné cent cinquante d'airain ». Dans un autre passage, il dit qu'il fut donné aux ambassadeurs cinq mille par homme, et à leurs suivants chacun mille d'airain, en voulant par lui signifier l'espèce de la monnaie qui était donnée, car mille d'airain ne valent que cent deniers, ou quatre cents sesterces.

Denier

Il est écrit au 10e chapitre de saint Matthieu que deux passes, c'est-à-dire deux moineaux, se vendaient un as, lequel j'estime quatre tournois, et au douzième de saint Luc que pour deux as l'on avait cinq passes. Et, au vingtième de saint Matthieu, que la journée d'un vigneron était un denier, qui sont quatre sesterces, c'est-à-dire trois sols et six, qui est encore aujourd'hui la journée d'un vigneron alentour de Paris.

Valère, au quatrième livre, en parlant de l'ancienne pauvreté des Romains, dit que Gnæus Scipion, étant empereur [*imperator* = général en chef] pour les Romains en Espagne, écrivit au Sénat pour avoir congé de retourner à Rome pour marier sa fille. Au moyen de quoi, afin qu'il ne bougeât, il fut avisé par les sénateurs que sa fille serait mariée aux dépens de la

chose publique ; ce qui fut fait, et il lui fut donné en mariage quarante mille d'airain qui valent quatre cents écus couronne, c'est-à-dire sept cents livres tournois.

Centum sestertii. Centum sestertia

Depuis que les Romains furent plus riches, on commença à compter par sesterces.

Mais la difficulté est parce qu'on trouve chez les auteurs anciens trois manières de parler de sesterces. Car certaines fois on trouve écrit *centum sestertii*, d'autres fois *centum sestertia*, et d'autres fois *centies sestertium*. *Centum sestertii*, qui sont cent petits sesterces, valent vingt-cinq deniers qui sont deux cent cinquante as.

Cent grands sesterces valent cent mille petits sesterces, c'est-à-dire en latin *centum sestertia*, comme *centum milia sestertiorum*, c'est-à-dire cent mille sesterces monnaies, que j'appelle « petits sesterces » pour faire la différence entre les sesterces qui signifient une somme et nombre de monnaie, bien que les Anciens n'en fassent point. Et cette manière de parler, « cent mille sesterces » et « cent mille *nummes* » et « cent sesterces » signifie tout un, et l'on trouve l'un puis l'autre dans livres anciens.

Centies sestertium

Mais la troisième manière de parler est où gît la grande difficulté, c'est-à-dire où a été l'erreur générale et perpétuelle par ci-devant : car entre *centies sestertium* et *centum sestertia*, il y a tant de tare que l'un signifie cent mille fois plus que l'autre. Et cent fois sesterces signifie cent fois cent mille petits sesterces, ou cent fois cent grands. Laquelle manière de parler a mis les expositeurs et traducteurs de livres depuis mille ans en grande hésitation et erreur, car certains pensaient que ce fût identique, et ils ont parlé indifféremment ; les autres ne pouvaient pas comprendre la différence, bien qu'ils se doutassent que ce ne fût pas identique. Mais la vérité est que cette manière de parler est venue en usage par abréviation de langage. Car, quant ils voulaient signifier une grande somme, pour raccourcir leur parole, ils disaient « cent fois sesterces », au lieu de dire « cent fois cent mille sesterces », ou « quatre cents fois sesterces » au lieu de dire « quatre cents fois cent mille », ainsi que nous disons aujourd'hui « cent dix livres douze sols et six », sans ajouter « deniers ». Mais la manière de le dire en latin est plus naïve et avenante, en disant *centies sestertium*, qu'elle n'est en français en disant « cent fois sesterces », ainsi qu'il y a dans chaque langue certaine propriété qui ne peut si bien se trouver en une autre. De plus, il y a que les poètes disent seulement « cent fois », c'est-à-dire *centies*, ou « mille fois » ou autre somme, sans dire « sesterces ». Et néanmoins ils voulaient dire « tant de fois cent mille sesterces », tout comme ils disaient mille d'airain, ils voulaient dire mille as forgés d'airain, ou mille pièces de monnaie d'airain.

De plus, il y a que la nécessité les faisait ainsi parler. Car le plus grand nombre qui soit en la langue latine était cent mille, ainsi que dit Pline. Pour cette raison, quant ils veulent signifier un million, ils disent « dix fois cent mille », et dix millions « cent fois cent mille » : c'est-à-dire *decies centena millia*, et *centies centena milia sestertium*, et pour abrégé ils laissaient les deux mots du milieu en disant *centies sestertium*, comme si on voulait dire en français « cent fois d'écus », au lieu de dire « cent fois cent milliers d'écus », qui sont dix millions.

Mais ils comprennent facilement en latin ce qui ne se fait en français pour la raison que j'ai dite, car les Romains et Latins comptaient leurs plus grandes sommes par multiplication de

cent mille, alors que nous comptons par multiplication de millions. Comme si nous disions « le revenu du

Royaume peut valoir ou monter quatre fois de francs », au lieu de dire « quatre fois dix cent mille francs » ; et pareillement, si nous disions « quatre fois deux cent cinquante mille de francs », au lieu de dire « quatre fois dix cent mille et deux cent cinquante mille », car cette manière de parler est fréquente dans les livres anciens.

Comme Cicéron dans les *Verrines*, en récitant le texte d'un compte rendu : « J'ai reçu (dit-il) vingt fois deux cent trente-cinq mille, quatre cent seize sesterces » ; auquel lieu il entend « vingt et deux cent mille », que nous disons deux millions deux cent trente-cinq mille et tant de sesterces. Ou, en suivant la propriété de notre langue, si nous disions « quatre de francs », au lieu de dire quatre millions de francs. Mais nous n'avons point de nécessité de faire cela. Car ce mot « million » est bientôt dit au lieu de « dix cent mille ».

Or, bien qu'au livre que j'ai intitulé *De Asse*, cette matière soit plus amplement déduite, et qu'un grand nombre d'exemples y soient accumulés pour montrer ce que je maintiens, et aussi l'utilité qui est à comprendre cette différence, car sans cela l'histoire latine ne se peut bien entièrement comprendre, et on ne peut avoir connaissance de l'état de l'empire de Rome, ni pareillement de l'état des royaumes, seigneuries et empires qui ont été en Grèce et en Asie, sans comprendre les monnaies et manières de parler des Grecs, toutefois, pour éviter la prolixité de tant d'exemples qu'il y a, je n'en prendrai que trois ou quatre ou un peu plus, qui serviront d'échantillons pour faire conjecture du reste.

Le cens des sénateurs

Le premier sera de Suétone en la *Vie d'Auguste César*, où il dit que Auguste « augmenta le cens des sénateurs, et le fit monter de huit cent mille à douze fois sesterce », ou sesterces ; auquel lieu tous les commentateurs et expositeurs du livre ont dit par ci-devant qu'il fallait corriger ce passage, et que autrement il ne se pouvait comprendre ; et qu'il fallait remettre ce mot « cent », que les écrivains avaient omis en disant « douze cents fois sesterce » ou « douze fois cent ». Et

il est tout prouvé au livre *De Asse* qu'il n'y faut rien ajouter, et que « douze fois » est assez, mais qu'il faut comprendre « sesterces » en plusieurs nombres et non pas « sesterce » au singulier, bien que plusieurs aient cru qu'ils parlèrent au singulier. C'est-à-dire douze fois sesterces, douze fois cent mille sesterces, qui valent trente mille écus couronne de France.

Et il fallait qu'un homme eût une telle estimation de ses biens avant qu'il pût être sénateur à Rome. Pour cette raison, les bons princes, quand ils voyaient des gens de bien et de savoir, dignes

d'être mis au nombre des sénateurs, s'ils n'avaient de richesses valant jusqu'à cette somme, ils leur donnaient des biens jusqu'à ce qu'ils possèdent cette somme. Et ainsi le faisaient Auguste et Vespasien, et ils donnaient de grosses pensions à ceux qui ne pouvaient entretenir l'état qu'il leur appartenait de maintenir : comme à ceux qui avaient été aux grandes fonctions, et ne s'étaient point enrichis, ainsi que Suétone témoigne. »

Guillaume Budé, *Epitome du De Asse*,

édition critique de Marie-Madeleine de la Garanderie et Luigi-Alberto Sanchi.

Tags:

Histoire
Budé
humanisme
monnaie
